



**Comité Européen du Scoutisme**

# **Plan Régional du Scoutisme 2013-2016**

**Evaluation de la Situation – Juin 2014**

# Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

# Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

## Code couleur

**G** Actions terminées – l'ICP a été atteint grâce à cette action

**A** Actions en cours, y compris la réflexion, l'organisation et le démarrage

**R** Aucune action menée/action échouée, l'ICP n'a pas été atteint

# Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

1 Priorité stratégique en matière d'autonomisation des jeunes		2014				2015				2016			
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
<b>Objectif 1</b>	<b>Faire en sorte que, grâce à l'utilisation efficace de la « Méthode Scoute », de plus en plus de jeunes aient les capacités et la possibilité de devenir des individus autonomes, tant dans le Scoutisme que dans leurs communautés au sens large du terme.</b>												
<b>ICP</b>	<b><i>Ecrire deux articles par mois qui encouragent un véritable processus d'autonomisation des jeunes sur le site euroscoutinfo.com</i></b>												
<b>AC. 1.1</b>	Mettre à jour et promouvoir les outils existants et les ressources fournies par les OSN et l'OMMS.												
Activités:	Partager le blog « YE success stories diary & tools » sur le site Internet. Ce blog regroupe les réussites des OSN, des ASN, d'autres régions, et d'autres ONG en matière d'autonomisation des jeunes. Il contient aussi plusieurs outils pratiques, internes et externes au Scoutisme.												
Activités:	Promouvoir la documentation déjà publiée par l'OMMS												
<b>Objectif 2</b>	<b>Revoir et adapter la formation des adultes bénévoles pour s'assurer que l'autonomisation des jeunes est soutenue dans les faits et pas seulement en tant qu'idée abstraite.</b>												
<b>ICP</b>	<b><i>L'autonomisation des jeunes aura été prise en compte dans la mises à jour/ le renouvellement de 8 Programmes des Jeunes</i></b>												
<b>AC. 2.1</b>	Aider les OSN/ASN à revoir leur formation des adultes bénévoles de façon à mieux soutenir l'autonomisation des jeunes.												
Activités:	Mettre au point et promouvoir un module de formation sur l'autonomisation des jeunes.		A										
Activités:	Faire en sorte que l'autonomisation des jeunes soit encouragée pendant tous les événements organisés par la Région ainsi que lors de chaque intervention de l'équipe du Soutien Mondial.												
<b>Objectif 3</b>	<b>Faire en sorte que le dialogue intergénérationnel soit considéré comme un outil important, permettant au Scoutisme d'être de plus en plus dirigé par les jeunes.</b>												
<b>ICP</b>	<b><i>5 OSN/ASN auront utilisé le document de réflexion sur le dialogue</i></b>												





















# Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

<b>AC. 3.1</b>	Faire un rapport sur les résultats de l'analyse des membres et des autres données démographiques. Développer des recommandations basées sur les conclusions et leur signification pour le Programme des Jeunes.																				
Activités:	Identifier les données du système de gestion membres qui permettront aux OSN d'améliorer l'élaboration de leur Programme des Jeunes et sa mise en œuvre pour toutes les tranches d'âge.																				
Activités:	Recenser les tendances et les problèmes, publier les résultats																				
Activités:	Aider les OSN/ASN à revoir, planifier, développer et mettre en œuvre un Programme des Jeunes exempt des faiblesses identifiées par les données des membres et les autres données démographiques. Veiller à s'atteler particulièrement à la question des tranches d'âge.																				

<b>4 Comité Central du développement organisationnel</b>		2014				2015				2016											
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4								
<b>Objectif 1</b>	<b>Améliorer les structures et les procédures pour soutenir le développement du Scoutisme de manière efficace</b>																				
<b>ICP</b>	<b>9 engagements auront permis de traduire la stratégie en action concrètes.</b>																				
<b>AC. 1.1</b>	Aider les OSN/ASN à définir leurs priorités en fonction de leurs besoins.																				
Activités:	Désigner une personne dont le rôle sera de travailler avec une OSN ayant besoin d'aide afin de l'aider à établir ses priorités et à prendre les initiatives les plus efficaces.	A	A																		
<b>AC. 1.2</b>	Soutenir la planification stratégique des OSN/ASN																				
Activités:	Après que les OSN/ASN ont pris les actions nécessaires à leur planification stratégique, celles-ci seront aidées dans la préparation, l'élaboration et la mise en œuvre du plan.																				
<b>AC. 1.3</b>	Mettre au point, réaliser et évaluer des ateliers sur le développement organisationnel																				
Activités:	Préparer des ateliers sur la conception organisationnelle.																				
Activités:	Préparer des ateliers sur la gestion du changement.																				





# Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

Activités:	Rédiger le PE.	A												
Activités:	Se mettre d'accord sur les lignes directrices des activités.	A												
Activités:	Décider des évènements à organiser.	A												
Activités:	Publier la liste de ces évènements.	A												
<b>AC. 5.2</b>	Utiliser toutes les occasions qui se présentent pour accroître la collaboration sur un ensemble de sujets.													
Activités:	Identifier les sujets et les actions à prendre.													

<b>5 Relations extérieures et Comité chargé du financement</b>		2014				2015				2016				
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
<b>Objectif 1</b>	<b>Développer et contribuer aux actions de plaidoyer destinées à faire en sorte que les droits des jeunes et les besoins du Scoutisme en particulier sont bien compris par les institutions européennes et par les autres partenaires lors de la formulation de leurs politiques publiques.</b>													
<b>ICP</b>	<b>15 OSN/ASN auront développé et mis en œuvre des documents de politique générale sur les droits des jeunes, l'éducation non formelle, l'insertion sociale, l'employabilité et la mobilité.</b>													
<b>AC. 1.1</b>	Développer des positions de principe sur les droits des jeunes, la protection de l'enfance, l'éducation non formelle, l'insertion sociale, l'employabilité, la mobilité et sur la position du Scoutisme à propos de l'autonomisation des jeunes dans la société.		A											
<b>AC. 1.2</b>	Plaider en faveur de nos positions sur les droits des jeunes, l'éducation non formelle, l'insertion sociale, l'employabilité, la mobilité, la protection de l'enfance auprès des diverses plateformes, institutions et partenaires extérieurs.													
Activités:	Participer activement et apporter des contributions au Forum européen de la jeunesse, en particulier pour appuyer les actions de plaidoyer sur l'intérêt des organisations de jeunesse en Europe.	A	A											
Activités:	Faire en sorte que l'OMMS soit le moteur du plaidoyer pour les droits des													





